



IDENTITÉ DU CLUB

CLUB :

NIVEAU DE JEU** :

** Selon l'article 27 du règlement FFHB (03.Règlements_généraux), c'est donné en fonction de l'équipe de plus haut niveau du club (quelque soit l'âge)

EMAIL STANDARD :

AUTRE EMAIL :

NOMBRE D'EQUIPES JEUNES*** :

*** Les équipes comptabilisées sont celles de -13 à -18 inclus, évoluant en départemental ou régional

Possède une école d'arbitrage N'a pas d'école d'arbitrage Souhaite mettre en place une école d'arbitrage

RESPONSABLE DE L'ÉCOLE D'ARBITRAGE / DES JAJ

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

Statut du responsable école d'arbitrage* Formé En formation Souhaite être formé Pas formé

Le responsable en tant qu'accompagnateur* Formé En formation Souhaite être formé Pas formé Pas Acc

ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE (1)

NOM :

PRÉNOM :

Statut de l'accompagnateur* Formé En formation Souhaite être formé Pas formé

ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE (2)

NOM :

PRÉNOM :

Statut de l'accompagnateur* Formé En formation Souhaite être formé Pas formé

ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL Anciennement superviseur

NOM :

PRÉNOM :

Statut de l'accompagnateur* Formé En formation Souhaite être formé Pas formé

* le statut correspond à l'obtention d'un diplôme délivré par l'ITFE ou la CTA à partir de la saison 2018-2019. Les diplômes délivrés avant ne comptent pas.

Comment le bassin compiégnais peut vous aider et vous accompagner sur votre école d'arbitrage ?

PENSEZ À NOUS COMMUNIQUER LES NOUVELLES COORDONNÉES SI ELLES CHANGENT EN COURS DE SAISON

Pour accompagner les clubs au sein du bassin compiégnais, la Ligue des Hauts-de-France, à travers son bassin, a besoin de ces données. Elles servent à établir une base de données traçables pour chaque club ainsi que de données de contact. Cette collecte de données se fait au sens du Règlement Européen n°2016/679 (Règlement Général de la Protection des données - RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite "Informatique et Libertés"). Le responsable du traitement est la Ligue des Hauts-de-France. En remplissant et renvoyant cette feuille au bassin, vous consentez à leur collecte et leur traitement. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.